

en firent l'objet de leurs recherches, ils en découvrirent deux différents, l'un dans le village de Cussy, l'autre dans la métairie d'Auvenet. Ce fut un grave sujet de doute et de controverse sur le véritable chapiteau. Voici en quoi consistait ce débat. Un chapiteau d'ordre corinthien avait été perforé pour servir de margelle au puits de la métairie, située à peu près à trois kilomètres de la colonne. Sans mesurer les dimensions de cette pierre, pour savoir si elle se rapportait au monument, les antiquaires pensèrent généralement qu'elle était le couronnement de la colonne. Pasumot, dont je reproduirai les assertions pour les admettre ou pour les réfuter, parle ainsi de ce prétendu chapiteau : « La portion (de la colonne) qui est aujourd'hui appliquée au puits d'Auvenet n'a que vingt-sept pouces de haut, trois pieds dix pouces de large, à la partie supérieure; deux pieds dix pouces à la partie inférieure; l'ouverture que l'on y a pratiquée a deux pieds de diamètre. Ce chapiteau porte des ornements analogues à ceux du piédestal. » Cette dernière observation est complètement inexacte, ce dont on peut juger, puisque cette pierre est actuellement posée sur un trépied au bas de la colonne.

C'est un chapiteau corinthien à feuilles d'acanthé non superposées, mais qui, de la base, s'élancent au sommet pour se recourber sur les angles du tailloir. Sur chaque face sont des têtes de divinités, d'une grande dimension, pour être vues d'un point d'éloignement. On reconnaît Jupiter et le soleil. Ces figures, d'un bon style, sont évidemment d'un meilleur temps que celles de la colonne, conséquemment plus anciennes. Comme il est démontré, par ses dimensions, que cette pierre n'a pu appartenir à la colonne, elle induit dans cette région un autre monument considérable, si, toutefois, elle n'y a pas été apportée de loin, ce qui est peu probable. L'architecte Saintpère, qui a restauré le monument, s'exprime en ces termes sur ce prétendu chapiteau de la colonne de Cussy, dans son rapport au Préfet : « Quant au chapiteau, amené de la métairie d'Auvenet, il est carré par le haut, comme d'usage, mais il l'est également par le bas. Cette raison seule suffirait pour le rejeter, comme ne ve-